

REPONSEAppendice
(Z.)

16e Août.

A une Adresse de la Chambre d'Assemblée à Son Excellence le Gouverneur Général, datée le 23 Juillet 1841, " priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant la Chambre, " Un Etat du nombre des Magistrats Stipendiaires qui ont été nommés et employés de- " puis l'établissement de la Police, dans cette partie de la Province appelée le Bas-Can- " nada ; et aussi un Etat des différentes localités où tels Magistrats, Officiers et Hommes " ont été stationnés, et de la dépense annuelle du Département de la Police en général."

D. DALY,
Secrétaire.

Kingston, 12e Août, 1841.

" Copie."

DEPARTEMENT DE LA POLICE,
Montréal, 1er Août, 1841.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 24e du mois dernier, dans laquelle vous me transmettez, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, une Adresse de la Chambre d'Assemblée en date du 23 du mois dernier, qui demande " un Etat du " nombre des Magistrats Stipendiaires qui ont été nommés et employés depuis l'établisse- " ment de la Police dans cette partie de la Province appelée le Bas-Canada ; et aussi un Etat " des différentes localités où tels Magistrats, Officiers et Hommes ont été stationnés, et de " la dépense annuelle de la Police en général."

Les retours que je vous transmets ci-joints, ont été dressés d'après l'ordre de Son Excellence que vous m'avez transmis. N'ayant eu la direction du Département de la Police que depuis le mois de Juin 1840, il n'est pas en mon pouvoir de donner à la Chambre d'Assemblée les renseignements qu'elle demande concernant ce Département, antérieurement à cette époque ; mais comme il est possible que l'objet principal de la Chambre soit de connaître le nombre actuel des employés de la Police et des Magistrats Stipendiaires, et le nombre d'hommes au service de la Police, et des dépenses encourues pour cet objet,—l'état ci-joint, qui contient ces renseignements mois par mois, pour l'année commencée le 1er Juillet 1840, et expirée le 30 Juin 1841, pourra peut-être rencontrer les vues de la Chambre.

Il est néanmoins en mon pouvoir de dire, que la dépense du Département de la Police de la Province pour l'année expirée le 30 Juin 1840, s'est élevée à la somme de £41,398 17 7 courant.

Sur cette somme, il a été dépensé £10,046 16 9 courant, pour la Police de la Cité de Montréal.

Une somme de £6,484 3 9 a été dépensée pour la Police de Québec, exclusivement de la Police du Fleuve.

La dépense de la Police Rurale pour la même période, a été £24,867 : 17 : 1. courant.

L'économie qui a été effectuée par les divers changemens et réductions que l'on a introduits dans le système, après le mois de Juin 1841, équivaut à la somme de £17,570 9 9 courant, par an.

La Législature a depuis pourvu au paiement de la Police de Montréal et de Québec, sur les fonds de chaque Corporation respectivement.

L'estimation de la dépense annuelle de la Police Rurale et des Magistrats Stipendiaires, que j'ai transmise le 23 Novembre, 1840, se monte à la somme de £14,452 10 0 courant.

La plus stricte économie a depuis été observée, et l'on verra avec quel succès, en consultant l'Etat ci-joint, qui fait voir que la dépense de la Police Rurale, et les salaires des Magistrats Stipendiaires et de la Police inclusivement, pour une année, savoir : du 1er Juillet 1840 au 30 Juin 1841, ne s'élèvent en réalité qu'à la somme £12,271 15 5½ courant.

Pendant cette période, quoique le nombre des employés de la Police Rurale ait été de beaucoup réduit, l'on a étendu avec un grand avantage pratique, la juridiction et les opérations de cette Force, à Hull et Grenville sur l'Ottawa, à Rawdon, l'Assomption, Berthier, La Rivière du Loup, Deschambault, la Pointe Lévi, Sorel, Lachine, et aux Comtés de Shefford et de Missisquoi.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

A l'Honble. D. DALY,
Secrétaire, &c. &c. &c.

(Signé,)

WILLIAM F. COFFIN,
Commissaire de Police.